



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Le ministre*

*Paris, le 19 JAN. 2023*

Monsieur le Président,

Des avancées majeures ont permis de soutenir les premières années de l'école primaire et montrent déjà des résultats encourageants. Ces efforts doivent être poursuivis pour élever le niveau des élèves et œuvrer avec plus de force encore à leur égale réussite. En ce sens, le collège mérite d'être renforcé afin de permettre à tous les élèves de se projeter avec confiance dans leur poursuite d'études. Durant les quatre années du collège, il s'agit à la fois de leur transmettre des savoirs robustes et d'élargir leurs horizons, notamment par la découverte des métiers.

À cette fin, à la rentrée 2023, une heure hebdomadaire de consolidation ou d'approfondissement est instaurée en français et en mathématiques pour tous les élèves de sixième. En fonction de leurs besoins, établis notamment grâce aux résultats des évaluations de début d'année, les élèves participeront à des sessions dédiées au travail de compétences clés en français ou en mathématiques. La mobilisation de cette heure hebdomadaire sera rendue possible par la réduction d'une heure de technologie à l'intérieur du programme de sciences et technologie en sixième (passage de 4 heures hebdomadaires à 3 heures) afin de ne pas augmenter le volume horaire hebdomadaire obligatoire dû aux élèves de ce niveau d'enseignement.

Parallèlement, je veux porter une nouvelle ambition pour l'enseignement de la technologie au collège dès le début du cycle 4. Il s'agit, d'une part, de mieux ancrer cet enseignement dans un environnement numérique et technologique en forte évolution, et d'autre part, de développer chez les élèves la maîtrise de compétences manuelles et techniques. L'objectif est de revaloriser l'enseignement de technologie au cycle 4, pour en faire un élément d'attractivité des voies et disciplines, notamment numériques, choisies au lycée.

*.../...*

Monsieur Mark SHERRINGHAM  
Président du Conseil supérieur des Programmes  
110 rue de Grenelle  
75007 PARIS

Une lettre de saisine concernant le programme de sciences et technologie pour le cycle 4, qui entrera en vigueur en septembre 2024, vous sera adressée dans les prochaines semaines.

Dans l'immédiat, je vous remercie de proposer un programme de sciences et technologie renouvelé au cycle 3, en tenant compte de la réduction du volume horaire de technologie en classe de sixième. Ce programme doit prévoir des repères de progression pour chacune des trois années du cycle. Pour la classe de sixième, il s'agira de bien identifier les contenus scientifiques, relevant de la physique-chimie et des sciences de la vie et de la Terre et de leur dimension technologique sans obérer le développement des compétences numériques.

Le programme de cycle 3 entrera en vigueur en septembre 2023. Dans cette perspective, j'attends votre projet de programme de sciences et technologie pour le cycle 3 dans le courant du mois de mars 2023.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de toute ma considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping letters that appear to be 'PNDIAYE'.

Pap NDIAYE